

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Abus de mineurs : audit externe

**Les diocèses de Joliette, Montréal,
Saint-Jean-Longueuil, Saint-Jérôme et Valleyfield,
mandatent une juge à la retraite pour mener un audit
afin d'obtenir des données sur les cas d'abus sexuel commis sur des mineurs**

Montréal, le 27 mars 2019 – Cinq diocèses au Québec ont mandaté la juge à la retraite Anne-Marie Trahan, afin qu'elle mène un audit de leurs archives dans le but d'examiner le nombre et la nature d'allégations d'abus sexuel commis sur des mineurs par des membres du clergé catholique romain et de leur personnel, de 1950 à nos jours.

Soucieux de faire la lumière sur les agissements du passé et inspiré par des initiatives du même type de par le monde, M^{gr} Christian Lépine, archevêque de Montréal, après concertation avec les diocèses de sa province ecclésiastique, a communiqué avec M^e Anne-Marie Trahan. L'éminente juge à la retraite a finalisé les détails de son mandat ce mois-ci et commencera à auditer les cinq diocèses dès septembre 2019, le temps de mettre en place le mécanisme d'enquête. Elle se verra fournir tous les moyens nécessaires afin de procéder à une enquête approfondie, notamment si elle désire s'adjoindre des spécialistes de son choix. Bien qu'aucune limite de temps n'ait été confirmée pour l'achèvement de l'audit, on s'attend à ce qu'il dure de 18 à 24 mois.

L'ancienne juge à la Cour supérieure du Québec a accepté le mandat, ayant reçu l'assurance des autorités ecclésiastiques de l'Archidiocèse et des diocèses limitrophes qu'elle aurait toute leur collaboration pour obtenir un accès complet à l'ensemble des dossiers visés, durant cette période de près de 70 ans, et pour la publication des conclusions statistiques du rapport à la fin du processus. Cette analyse vise exclusivement les personnes des diocèses concernés.

« Nous voulons tous donner la priorité à la transparence et aller au fond des choses dans la recherche de la vérité », a déclaré Monseigneur Christian Lépine.

Le rapport, qui sera rendu public, rassemblera des statistiques sur les allégations d'abus sexuel de mineurs de l'ensemble du personnel clérical et laïc des cinq diocèses, dans le respect des règles entourant la protection des renseignements personnels et de la vie privée.

Pour obtenir plus d'information ou une entrevue, veuillez communiquer avec :

Erika Jacinto

Attachée de presse de l'archevêque

Directrice, Communications et relations avec les médias

Archidiocèse catholique romain de Montréal

ejacinto@diocesemontreal.org

514 925-4300, poste 204